

Convocation du **24/06/2025**  
Publication le **03/07/2025**  
Conseillers en exercice : **43**  
Présents : **32**  
Quorum : **22**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **44\_300625**

**OBJET : CULTURE,  
EVENEMENTS CULTURELS  
ET PATRIMOINE**

Approbation de la  
dénomination du  
Conservatoire à  
Rayonnement Communal de  
la Ville d'Aubagne.

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

**ABSENTS :**

Madame Jeannine LEVASSEUR

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250630-300625\_44-DE  
Reçu le 03/07/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
03/07/2025



**Délibération n°44\_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)**

**Monsieur Philippe AMY rapporte :**

La Ville d'Aubagne a souhaité célébrer en 2025, les anniversaires de ses lieux culturels, tels que les 20 ans de la création du service archives et patrimoine à l'occasion de la semaine internationale des archives, les 50 ans de la Médiathèque, les 60 ans de l'ouverture du Conservatoire et les 100 ans du Théâtre Comœdia.

Au cours de cette année également, la Ville célèbre les 130 ans de la naissance de Marcel Pagnol, le plus illustre des académiciens Aubagnais à travers une programmation dédiée « A la Gloire de Marcel Pagnol ».

Dans cette continuité culturelle, la Ville envisage de nommer le Conservatoire, qui reste l'unique lieu culturel municipal ne portant pas de nom et confirme ainsi, sa volonté d'apporter un rayonnement départemental aux enseignements dispensés.

La concertation engagée auprès du personnel éducatif et pédagogique du Conservatoire a permis de faire émerger le nom de Vladimir Cosma.

Compositeur de plus de 300 musiques de films, Vladimir Cosma a signé la bande originale de « La Gloire de mon père » et du « Château de ma mère » mais aussi de l'opéra « Marius et Fanny ». Vladimir Cosma s'impose comme l'un des plus célèbres et talentueux auteurs de musiques en France, s'inscrivant dans l'universalité de l'œuvre de Marcel Pagnol.

Ainsi, cette délibération propose la dénomination du Conservatoire Municipal « Conservatoire Vladimir Cosma ».

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**CONSIDÉRANT** que cette dénomination emporte un rayonnement départemental aux enseignements dispensés par le Conservatoire de la Commune,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

**ARTICLE UNIQUE** : d'APPROUVER la dénomination « Conservatoire Vladimir Cosma » pour le Conservatoire Municipal situé 4 Cours Beaumont, 13400 Aubagne.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250630-300625\_44-DE  
Reçu le 03/07/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
03/07/2025



**Délibération n°44\_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250630-300625\_44-DE  
Reçu le 03/07/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
03/07/2025

